



HAL
open science

Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel

Claude Martin

► **To cite this version:**

Claude Martin. Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel. *Alter: European Journal of Disability Research / Revue européenne de recherche sur le handicap*, 2013, 7 (4), pp.293-298. 10.1016/j.alter.2013.09.004 . halshs-00915581

HAL Id: halshs-00915581

<https://shs.hal.science/halshs-00915581>

Submitted on 9 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel

Understanding Vulnerability. Robert Castel's contribution

Claude Martin, directeur de recherche CNRS
claude.martin@ehesp.fr
directeur du CRAPE – UMR 6051
Université Rennes 1- Science Po Rennes et EHESP

Robert Castel a peu écrit sur le handicap en tant que tel. Mais sa sensibilité pour la condition des individus et des groupes marginalisés ou qualifiés de marginaux - ces individus aux « *trajectoires un peu tremblées* », comme il le disait lui-même - l'a conduit à investir un certain nombre de notions voisines de celle de handicap, comme celle de vulnérabilité ou de fragilité, principalement investies par des savoirs non sociologiques.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, Robert Castel a été visionnaire en proposant dès le milieu des années 1990 sa propre définition de la vulnérabilité, en l'inscrivant dans sa construction théorique à propos de la société salariale. On peut à la lumière de cet exemple approcher la méthode de ce formidable ciseleur de concepts. Robert Castel a en effet sans cesse pris le soin de forger pour lui-même les concepts dont il a fait usage. Il ne pouvait en effet être question pour lui d'emprunter sans plus de travail une notion forgée par d'autres dans tel ou tel secteur scientifique, comme un « prêt-à-penser » dont il aurait suffi d'endosser à la fois la définition et le format, ou pire encore de reprendre une notion du sens commun, un mot-valise voyageant de groupe social en groupe social, jusqu'à générer à la fois quiproquos et méconnaissance.

Il se montrait donc très précautionneux à l'égard de tous les termes à la mode. Robert Castel a ainsi formulé de nombreuses réserves à propos de la notion d'exclusion, très populaire à la fin des années 1980, y compris dans les sphères politico-administratives. Il lui semblait absolument nécessaire de s'en départir et de proposer une alternative à l'engouement dont elle faisait l'objet. C'est ainsi qu'il a construit le concept de « désaffiliation », en faisant le détour par le roman de Tristan et Iseult (Castel, 1990).

Dans ce bref article, qui se veut aussi un hommage à ce grand sociologue et ami disparu cette année, je voudrais donner un aperçu de sa contribution au débat sur la vulnérabilité en évoquant au passage sa manière de travailler. Nous pourrions ainsi mieux prendre la mesure de la distance qui le sépare des approches dominantes en ce domaine qui privilégient les notions de risques ou de facteurs de risque.

Vulnérabilité, fragilité : des concepts a priori peu sociologiques

La notion de vulnérabilité a connu au cours des dernières décennies un succès considérable, en partant des sciences biomédicales et environnementales, pour gagner progressivement les sciences sociales, ou encore plus largement le discours politico-médiatique, d'où le risque d'un grand nombre de confusions.

Pour ne prendre ici qu'un exemple de ce succès dans le champ des sciences sociales, on peut mentionner le programme thématique lancé par l'Agence nationale de la recherche en 2008 sur le thème : « Vulnérabilité, à l'articulation du sanitaire et du social », et dont le bilan complet est dressé à l'automne 2013¹. Apparue dans d'autres champs de la science et de l'expertise (l'environnement, la gérontologie, en particulier), et dans d'autres langues (l'anglais surtout), cette notion a voyagé et fait l'objet de multiples tentatives de définition, dont nous souhaitons ici montrer la variabilité et les nuances, avant de présenter l'originalité de la contribution de Robert Castel.

Un des premiers secteurs dans lequel est apparu le concept de vulnérabilité est celui des sciences environnementales et de la gestion des risques naturels. L'idée principale était de tenir compte de l'inégalité de l'impact des accidents naturels selon les groupes humains, en fonction de leurs capacités de faire face (*coping capacities*). Comme l'indiquent Elizabeth Schröder-Butterfill et Ruly Mariani : “Les catastrophes sont depuis longtemps considérées comme le résultat direct de risques naturels, comme les inondations, les tremblements de terre ou les sécheresses, mais cette vision est ébranlée par le fait que d'une part tous les risques ne débouchent pas sur des catastrophes, et que d'autre part toutes les personnes ou les groupes ne pâtissent pas également lors d'une catastrophe. Le lien crucial entre un risque ou une menace extérieure et une catastrophe a été trouvée dans la notion de population vulnérable » ” (2006: 10).

Cette approche privilégie les notions d'exposition, de menace, de risque, de *coping* et de résultats (*outcomes*). En somme, pour les sciences de l'environnement, des populations sont susceptibles d'être exposées à des catastrophes naturelles qui sont autant de menaces et de facteurs de risques contre lesquelles des stratégies doivent être mises en œuvre, en tenant compte de leur plus ou moins grande vulnérabilité (enfants, vieillards, populations pauvres, personnes malades ou handicapées, etc.). Être vulnérable, c'est être exposé à des menaces externes, plus ou moins prévisibles, qui mettent à l'épreuve un certain nombre de ressources détenues par des individus, des groupes et des communautés sur des territoires.

La notion de vulnérabilité est aussi beaucoup utilisée dans le secteur de la gérontologie, souvent en complément à celle, typiquement biomédicale, de fragilité (*frailty*). Pour les médecins gériatres et gérontologues défenseurs du concept de fragilité, l'objectif est de parvenir à identifier des facteurs de risques chez les personnes âgées, et de construire des indicateurs prédictifs d'un basculement vers le handicap ou la comorbidité. Un article de synthèse très fréquemment cité sur ces notions définit ainsi la fragilité : “La fragilité est une

¹. Voir les sites suivants : http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/appe-detail/?tx_saap_pi1%5buid%5d=191 et <http://www.agence-nationale-recherche.fr/colloques/vulnerabilites-sanitaires-et-sociales-bilan-et-perspectives/>

notion synthétique pour rendre compte du risque lié à l'âge, ou à l'accumulation, du fait de la maladie, de pertes de différentes composantes du système physiologique, qui restent inférieures à certains seuils. Bien que les étapes précoces de ce processus puissent être imperceptibles cliniquement parlant, lorsque ces pertes de réserve atteignent un certain seuil cumulé qui conduit à une vulnérabilité importante, le syndrome peut être détecté en analysant un certain nombre de marqueurs cliniques, fonctionnels, comportementaux et biologiques » (Fried & al., 2004: 256).

Pour ces auteurs, l'enjeu est donc de parvenir à une définition opératoire et mesurable de la fragilité grâce à la construction d'indicateurs ou, mieux, de « marqueurs », permettant de développer des stratégies préventives. Pour ces gériatres et gérontologues, la vulnérabilité est plutôt conçue comme le résultat d'un processus physiologique de « fragilisation » qu'il faut pouvoir mesurer : « Les défis pour trouver une définition standard de la fragilité qui pourrait être largement reconnue et validée dans différents milieux font de toutes les estimations en termes de prévalence des approximations provisoires... L'idée que l'altération d'une seule composante du système physiologique prise isolément ne peut suffire mais que plusieurs composantes doivent être impliquées, a été centrale dans la définition clinique de la fragilité... Un consensus des cliniciens a peu à peu été établi dans la littérature sur un phénotype spécifique incluant un affaiblissement (à la fois une perte de masse musculaire et de force et une perte de poids), une moindre endurance, des pertes au niveau de l'équilibre et de la mobilité, une performance ralentie et une relative inactivité et, potentiellement, une altération de la fonction cognitive » (ibid.: 256-257).

En privilégiant des mesures de cette perte de force, de masse musculaire, de mobilité, etc., la notion de fragilité est particulièrement adaptée à une approche médicale. D'où ce qui apparaît parfois comme une différence par rapport à la vulnérabilité, considérée comme une notion plus large, et donc moins précise. La distinction entre « fragilité » et « vulnérabilité » dans ce secteur dénote surtout une volonté de maîtrise et de mesure du processus de réduction progressive du potentiel physiologique des individus au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Mais, du point de vue du sociologue, cette définition de la vulnérabilité en gérontologie semble très voisine et avoir surtout en commun avec celle de « fragilité » une lecture en termes de facteurs de risques ou de probabilités d'avènement d'un risque. On peut en prendre la mesure dans les travaux d'auteurs comme R. Chambers (1989) pour lequel : « La vulnérabilité est un concept probabiliste ; il saisit la relation ou la proximité d'un sujet avec un dommage. Le risque d'une personne de subir un dommage –sa vulnérabilité– est le résultat incrémental d'un ensemble de risques distincts mais reliés, c'est-à-dire : le risque d'être exposé à une menace, le risque de matérialisation d'une menace et le risque de manquer des protections nécessaires pour faire face à la menace ». (Schröder-Butterfill & Marianti, 2006: 11).

L'apport de cet ensemble de travaux à la notion de vulnérabilité est de tenir compte de l'impact différentiel d'une menace sur des populations en tentant de saisir l'interaction entre la menace et les capacités de *coping* des populations. « Parmi les personnes âgées, il est impossible de distinguer celles qui sont vulnérables de celles qui sont solides en examinant simplement les facteurs d'exposition et les menaces communes, car la vulnérabilité découle

des interactions entre les avantages / désavantages cumulés au fil de l'existence et l'expérience des menaces en fin de vie. Le fait que cette interaction débouche sur un résultat plus ou moins positif dépend de l'adéquation des ressources ou capacités de faire face (*coping*) de la personne. L'étude de la vulnérabilité requiert donc de prêter attention non seulement aux conditions d'apparition et de répartition dans le temps des facteurs d'exposition, mais aussi à la manière dont les individus parviennent ou non à mobiliser des ressources sociales, matérielles et publiques pour se protéger des effets négatifs. » (Ibid.: 28-29).

De la vulnérabilité comme condition collective

En sciences sociales, un autre secteur a recours à cette notion : les travaux sur la pauvreté et son traitement ou bien encore l'analyse du marché du travail et de l'emploi. Dans la littérature nord-américaine, les *vulnerables* sont des personnes dont les ressources économiques sont insuffisantes ; des personnes considérées comme pauvres ou proches du niveau de pauvreté ; des personnes qui sont à la fois mal rémunérées et mal logées, mais aussi qui n'accèdent pas à différentes sources de protection et de droits, comme les droits sociaux, ce qui s'accompagne aussi d'une faiblesse de représentation par un certain nombre de groupes de pression et de représentation, comme les syndicats (Saunders, 2003). Mais dans cette tradition de recherches sur la pauvreté, l'approche est essentiellement socioéconomique, tentant encore une fois d'appréhender les déficits de ressources et leurs effets sur les trajectoires des individus et des groupes. La différence est cependant de sortir de l'approche probabiliste, du cumul de facteurs de risques entrevus précédemment.

C'est à ce niveau que l'on peut apprécier l'originalité de la contribution de Robert Castel. Il a en effet lui aussi fait usage de cette notion de vulnérabilité mais dans le cadre de sa réflexion sur les conséquences des crises sur la condition salariale depuis le milieu des années 1970. Contrairement à toutes les approches déjà évoquées, il est moins question de décrire ou de caractériser une condition individuelle, de mesurer des niveaux ou facteurs de risque, que de repérer des sphères de l'existence collective en fonction des modes d'intégration de la société.

Dans les *Métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat* (1995), Castel a ainsi décrypté et rendu intelligible le long processus séculaire qui a fait progressivement du salariat une clé de voûte de l'accès à l'individualisation. En effet, alors que le salariat était la condition des plus faibles, de tous ceux qui n'avaient que leur force de travail à vendre au jour la journée, les tâcherons de petites besognes, les « *individus par défaut* » (Castel, 2009), il est devenu au XIX^e siècle le moyen de fournir à ceux qui n'avaient aucune propriété pour garantir leur lendemain, une « *propriété sociale* », grâce aux droits sociaux associés au contrat de travail. Cette révolution salariale a marqué et caractérisé la majeure partie du XX^e siècle et continue, avec la protection sociale, de constituer une protection contre certains des principaux risques de l'existence. Elle a permis, pour reprendre les termes de Castel, de fournir les « *supports* » nécessaires aux individus. Car, pour lui, comme il le rappelait très souvent, « *les individus ne tiennent pas debout tout seul* », il leur faut des supports, des protections qui assurent leur lendemain et ceux de leurs proches, évitant qu'ils ne soient des « *individus par défaut* ».

Dans un article publié en 1991 qui pose les jalons de sa lecture en terme de désaffiliation, Castel a précisé sa conception de la vulnérabilité dans le cadre d'un schéma permettant de se figurer différentes sphères de l'existence collective à partir de deux axes fondamentaux d'intégration de la société contemporaine : d'une part, un axe désignant le niveau d'insertion des personnes et des groupes sur le marché du travail, assorti des protections collectives garanties par le contrat de travail et, d'autre part, un axe d'intégration dans des relations de proximités, familiales et communautaires, fournissant des formes de « *protection rapprochée* » (Martin, 2000).

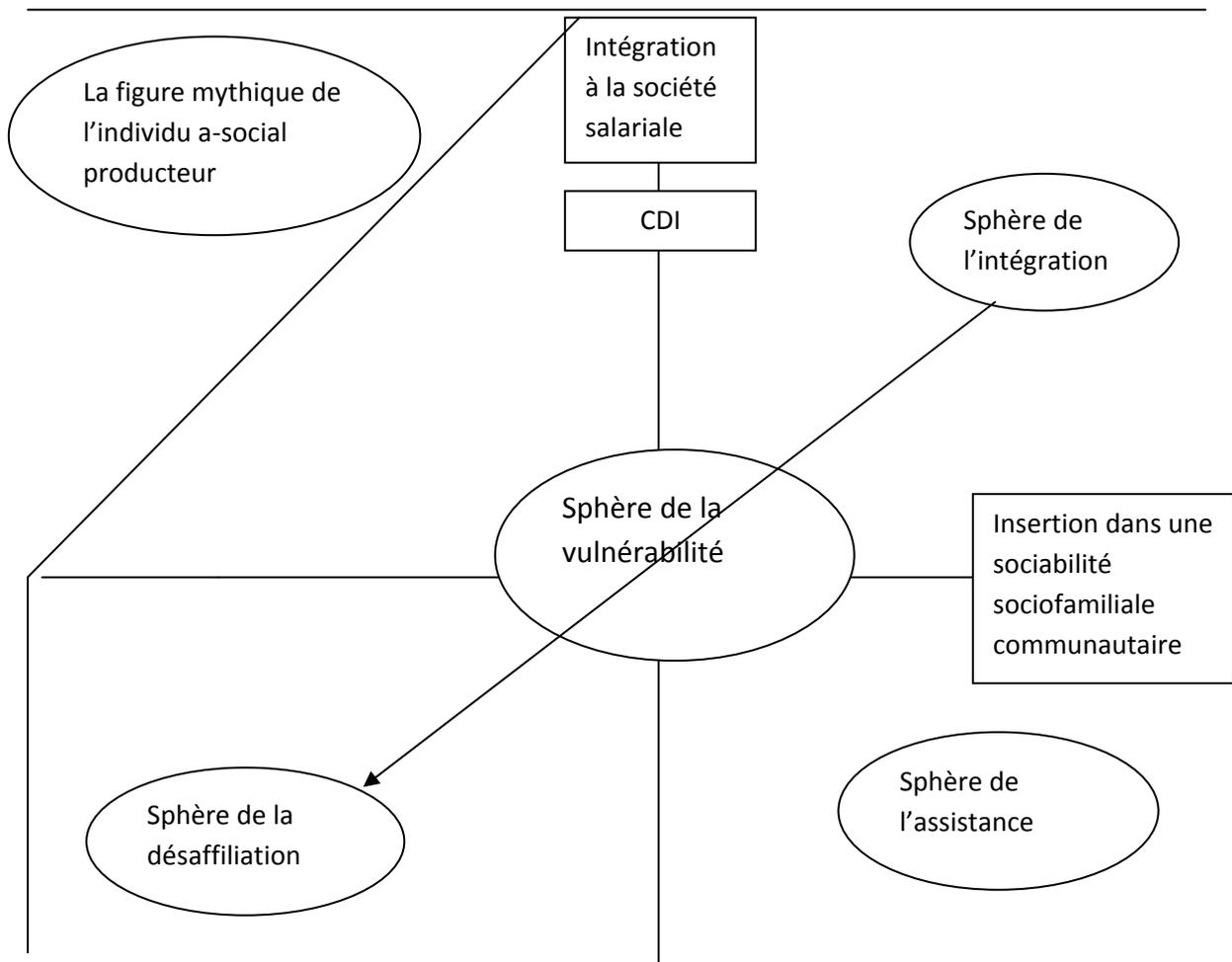


Schéma d'après Robert Castel (1991)

- 2 axes d'intégration de la société

- Intégration à la société salariale et aux protections qui accompagnent le salaire (protection collective)
- Insertion dans un réseau de sociabilité socio-familiale et communautaire (la « protection rapprochée »)

- 4 sphères de l'existence :

- Sphère de l'intégration : personnes bien intégrées sur le marché du travail et dans un réseau de proches
- sphère de l'assistance : personnes éloignées du marché du travail, mais intégrée dans un réseau de proches
- sphère de la désaffiliation : personnes éloignée du marché du travail et isolée (sans soutien social)
- sphère de la vulnérabilité où se combinent la fragilité des liens sociaux primaires et familiaux et la précarité sur le marché du travail

Ces deux axes permettent de caractériser quatre principales sphères de l'existence dans la société contemporaine : une zone de l'intégration et une zone de l'assistance, qui

correspondaient bien à la division des mondes sociaux de la période de croissance de l'après-guerre ; une zone de vulnérabilité et une zone de désaffiliation qui se développent depuis la crise du milieu des années 1970 avec le développement du chômage de masse et la fragilisation qu'entraîne la combinaison de la précarité des emplois et des liens sociaux primaires, en particulier des liens familiaux. Dans ce schéma, la figure du désaffilié correspond à la personne isolée, « inutile au monde », sans liens familiaux ni proches, et très éloignée du monde du travail et de l'emploi.

Le second axe permet aussi de tenir compte d'une composante importante de la protection mutuelle, celle assurée par les proches, démontrant qu'en plus des ressources ou du capital économique, les personnes détiennent plus ou moins de capital social, ou ce que pour le distinguer de cette notion avancée par de nombreux auteurs, dont Pierre Bourdieu, nous avons pour notre part qualifié de « *capital relationnel* », ce qui a permis aussi d'avancer l'idée de « *vulnérabilité relationnelle* » (Martin, 1993 et 2001).

Pour Robert Castel, la zone de la vulnérabilité correspond donc à une double fragilisation : fragilisation des statuts dans la sphère de l'emploi avec le développement de l'emploi temporaire, des statuts atypiques d'emploi, du chômage et en particulier du chômage de longue durée ; mais aussi fragilisation des liens sociaux primaires avec le développement de l'instabilité familiale. Ce double mouvement de recul sur les deux axes permet de comprendre l'augmentation de ces conditions d'existence marquées par l'incertitude du lendemain, la vulnérabilité ou la précarité ; une des fragilités pouvant engendrer l'autre et réciproquement (ainsi par exemple lorsqu'une perte d'emploi provoque plus ou moins directement une séparation ou un divorce). Et quand cette précarité en vient à s'institutionnaliser, Robert Castel (2009) propose de la qualifier de « *précarariat* », c'est-à-dire en somme une nouvelle condition collective de précarité.

L'approche que propose Robert Castel de la vulnérabilité est originale par rapport aux savoirs existants. On retrouve dans sa perspective un certain nombre d'invariants dont sa réticence à l'égard d'une approche centrée sur le ou les risque(s), ou, pour le dire plus précisément encore, sa critique d'une réduction des individus à des facteurs de risques. Castel a en effet perçu très tôt, pour reprendre ses propres termes, les périls de ce passage « *de la dangerosité au risque* » ou d'une « *clinique du sujet* » à une « *clinique épidémiologique* », qui substitue le dossier statistique des facteurs de risque à la relation concrète avec la personne malade (Castel, 1981 et 1983).

Son approche de la vulnérabilité s'inscrit également dans une théorie de l'individu et de l'individualisation, une lecture voisine à bien des égards de celle proposée par Norbert Elias, que Robert Castel regrettait de n'avoir pas rencontré personnellement et qui ont en commun de chercher à : « établir un système de strictes correspondances entre ce qu'un sujet social vit au plus profond de son expérience personnelle et les conditions qui lui sont imposées par son époque historique et par sa position sociale. Non pas pour réduire la subjectivité individuelle à des déterminations objectives, mais au contraire pour montrer que les pesanteurs de l'histoire

et des contraintes sociales sont intériorisées par les sujets que nous sommes jusqu'à constituer la trame de nos affects les plus personnels. » (Castel, 2012 : 339-340).

Mais par ce retour sur ce concept particulier, nous avons souhaité également insister sur sa manière de procéder qui consiste à inventer, construire des concepts propres et en mesure de penser les changements en cours (Castel et Martin, 2013). La rigueur et la richesse de sa pensée va terriblement nous manquer, sauf à veiller à s'en inspirer pour penser notre futur collectif.

Bibliographie

- Castel, R. (1981). *La Gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*. Paris : Éditions de Minuit. Réédition, collections « Reprises », 2011.
- Castel, R. (1983). « De la dangerosité au risque ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 47-48, 119-127.
- Castel, R. (1990). « Le roman de la désaffiliation. A propos de Tristan et Iseult », *le Débat*, n° 61, 152-164.
- Castel, R. (1991). « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation ». Donzelot J. & al., *Face à l'exclusion, le modèle français*. Paris : Éditions Esprit, Paris, (pp.137-168).
- Castel, R. 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Castel R. 2009. « Individus par excès, individus par défaut », in CORCUFF P., LE BART C., DE SINGLY F., *L'individu aujourd'hui*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 293-306.
- Castel R. 2012. « Témoignage : à Buchenwald », in Castel R., Martin C. (dir.). *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*. Paris: La Découverte.
- Castel, R., Martin C. (dir). (2013). *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*. Paris: La Découverte.
- Chambers, R. (1989). "Vulnerability, coping and policy". *IDS Bulletin* (Institute of Development Studies, University of Sussex), 20, 2, 1-7.
- Fried, L.P, Ferrucci, L., Darer, J., Williamson, J.D., Anderson, G. (2004). "Untangling the Concept of Disability, Frailty and Comorbidity: Implications for Improved Targetting and Care", *Journal of Gerontology: Medical Sciences*, 59 (3), 255-263.
- Martin, C. (1993). « Le "risque solitude". Divorces et vulnérabilité relationnelle », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, n°29, 69-83.
- Martin, C. (2000). « Famille et précarité : la protection rapprochée », in Joubert, M., Chauvin, P., Facy, F. & Ringa, V. (dir.). *Précarisation, risques et santé*. Paris : Éditions INSERM, collection « Questions en santé publique », pp. 29-45.
- Martin, C. (2001). « La vulnérabilité relationnelle : une composante de la précarité », in Del Sol, M., Eydoux, A. , Gouzien, A., Merle, P., Turquet P. (dir.) *Nouvelles Dimensions de la précarité*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, collection « des sociétés », pp. 327-346.
- Saunders, R. (2003). *Defining Vulnerability in the Labour Market*. Ottawa : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, document de recherche W/21.

Schröder-Butterfill, E., Marianti, R. (2006). “A framework for understanding old-age vulnerabilities”, *Ageing and Society*, 26, (1), 9-35.